



DOSSIER

**Accueil des 0-6 ans
sur le territoire**

SPORT

**La Caravane Sarthe
Terre de Jeux**

NUMÉRO 13 / DÉCEMBRE 2023

Communauté de communes



édito par David Chollet

Président de la Communauté de communes
Maire de Souigné-sous-Ballon

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe au service de ses habitants

Nous sommes 21 899 à habiter l'une des 13 communes du territoire. Il m'est agréable de vous présenter dans ce nouveau numéro du Maine Cœur Actus une partie des services que nous mettons à votre disposition, chers habitant(e)s, pour faciliter votre quotidien.

J'ai à cœur que chacun puisse vivre sur notre territoire en trouvant à proximité le service dont il a besoin. De Teillé, 478 habitants, à La Bazoge, 3 711 habitants, nous déployons nos efforts pour que chaque famille puisse vivre agréablement dans nos communes rurales ou périurbaines.

Un effort particulier a été porté sur l'accueil des enfants et les modes de gardes. Notre Communauté de communes dispose d'un véritable service public dédié à la petite enfance accessible aux parents et aux professionnel(le)s de la petite enfance. Conscients des difficultés pour les parents à trouver un mode de garde, nous accompagnons tous projets portés par les futures

assistantes maternelles, isolées ou en groupes. Deux crèches communautaires (Montbizot et Neuville-sur-Sarthe) sont également accessibles aux enfants jusqu'à leur 4 ans.

Parmi les nouveaux services portés par notre Communauté de communes, vous trouverez dans ce magazine ceux liés aux mobilités : covoiturage, transports en commun, nouvelle gare TER Hôpital-Université au Mans, et la validation pour les dix prochaines années de notre schéma de déplacement vélo !

Bien vivre sur notre territoire, c'est aussi pouvoir trouver des équipements sportifs de qualité. Nous inaugurerons début 2024 la salle de tennis

de table communautaire à Sainte-Jamme-sur-Sarthe. En 2024, année olympique, nous accueillerons au mois de mai la « Caravane Sarthe Terre de Jeux » sur deux jours, véritable moment de partage autour du sport en famille.

À l'approche des fêtes de fin d'années, nos communes s'animent, se colorent, s'illuminent. Le dynamisme de chacune d'entre elles porte la dynamique de notre Communauté de communes. Que l'ensemble des élus, des responsables associatifs, des bénévoles qui œuvrent pour embellir et animer nos villages soit ici remercié.

Joyeuses fêtes en Maine Cœur de Sarthe !

Sommaire #13 / Décembre 2023

- Dossier : accueil des enfants de 0 à 6 ans **03**
- Les services de mobilité **06**
- Sport : la salle de tennis de table communautaire **08**
- Sport : la Caravane Sarthe Terre de Jeux **09**
- Action sociale : festival des associations et forum des familles **10**
- Action sociale : Maison des Projets **11**
- Environnement **12**
- Territoire : zoom sur la GEMAPI **14**



ZA Les Petites Forges • 918, rue des Petites Forges
72380 Joué-l'Abbé

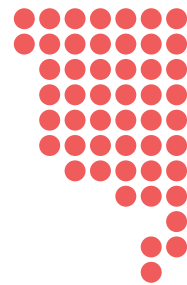
Téléphone : **02 43 27 37 20**

Mail : contact@mainecoeurdesarthe.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au Mercredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
Vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

www.mainecoeurdesarthe.fr



La politique d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans en Maine Cœur de Sarthe



Magali Lainé, 3^e vice-présidente de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe en charge de la vie des familles, de l'action sociale et de la petite enfance



En tant que vice-présidente de notre Communauté de communes en charge de la vie des familles, de l'action sociale et de la petite enfance, j'ai le plaisir d'introduire ce dossier spécial sur la politique d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans sur notre territoire.

En Maine Cœur de Sarthe, la prise en charge des enfants de 0 à 6 ans s'inscrit dans une perspective globale de citoyenneté sociale fondée sur l'individu, son parcours, quel que soit son sexe, son origine sociale ou ethnique, son lieu d'habitation et ce, dès sa naissance.

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe porte cette compétence depuis plusieurs

années, en travaillant avec différents partenaires, soutenue par la Caf de la Sarthe. La signature d'une nouvelle Convention Territoriale Globale avec la Caf, pour la période 2024-2028, contractualise nos engagements afin de continuer à accompagner le développement en prenant mieux en compte les besoins des familles, vos besoins. Notre équipe communautaire, tant les élus que les techniciens, a à cœur d'accueillir chaque enfant dans un mode d'accueil respectueux de ses besoins et de ceux de sa famille. Notre territoire propose différents types de mode d'accueil qui répondent chacun à vos besoins spécifiques. Le Relais Petite

enfance est un service qui vous accompagne sur ce choix et qui vous informe de toutes ces possibilités. L'objectif est que chaque enfant puisse grandir en toute sécurité quel que soit son mode d'accueil, à domicile, chez une assistante maternelle, en structure dans les crèches, ou à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), avec

des personnels formés qui accompagnent et respectent les besoins de chacun. Aujourd'hui, les organisations familiales évoluent et la Communauté de communes adapte ses services afin de garantir un accès, dans le respect de chacun, à un mode d'accueil pour permettre à nos jeunes enfants d'évoluer sereinement.

Et si je prenais un congé parental ?

C'est mieux pour les enfants d'être en crèche ?

Une nounou, c'est ça qu'il nous faut !



Vous êtes futurs parents ou parents d'un jeune enfant...

Vous rencontrez des difficultés à identifier l'ensemble de l'offre d'accueil sur notre territoire ?

Vous appréhendez difficilement les différences entre les modes d'accueil ? Pas de panique ! L'équipe d'animatrices du Relais Petite Enfance Les P'tits Bouts du Maine est là pour vous guider et vous accompagner dans votre choix de mode de garde, grâce à une information complète et un accompagnement des particuliers-employeurs.

Le Relais Petite Enfance, c'est le service de proximité pour les familles qui recherchent une solution d'accueil !



L'accueil individuel, premier mode d'accueil des enfants sur le territoire



Avec 659 enfants accueillis chez 174 assistantes maternelles agréées à la rentrée 2023, l'accueil individuel chez la « nounou », est le premier mode de garde en Maine Cœur de Sarthe.

Employer une assistante maternelle, c'est d'abord choisir la personne qui s'occupera de votre enfant au quotidien. C'est pouvoir, lors des entretiens, échanger sur votre projet parental et le projet d'accueil de la professionnelle pour bénéficier d'un accueil personnalisé pour votre enfant. Cela permet de mettre en adéquation son besoin d'accueil et les possibilités de l'assistante maternelle dans un contexte qui s'adapte au mieux à votre demande. Enfin c'est choisir un mode de garde familial qui alterne entre le petit groupe et la relation privilégiée de la maison ainsi qu'avec les activités collectives à l'extérieur.

Le Relais Petite Enfance, un accompagnement de la rencontre à la contractualisation

Pour les parents

Les animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) favorisent la mise en relation entre les (futurs) parents et les assistantes maternelles agréées de notre territoire. En complément, elles les accompagnent dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur en tenant en compte un strict principe de neutralité entre les parties au contrat de travail.

Le RPE propose également des outils pratiques afin de faciliter la gestion du rôle d'employeur et l'information des mises à jour en lien avec ce statut. De plus, les animatrices accompagnent

les parents qui le souhaitent dans toutes les questions liées à la parentalité en lien direct avec le contrat ou sur la vie quotidienne, le développement de l'enfant...



Les permanences du Relais Petite Enfance permettent de s'adapter au mieux aux disponibilités des familles : accueils sur rendez-vous même en soirée, certains samedis matin, permanences sans rdv, permanences téléphoniques... Toutes les infos pratiques pour contacter le Relais sont à retrouver sur le site internet de la Communauté de communes rubrique « Enfance & Jeunesse », ou en flashant le QR Code



Pour les professionnelles de la petite enfance

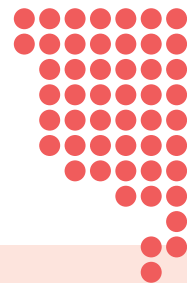
(assistantes maternelles, garde à domicile)

Outre des outils pratico-pratiques qui aident et accompagnent votre quotidien : prêt de matériel (jeux, livres, puériculture, motricité...), accompagnement administratif

(convention collective, distribution des contrats, mise à jour des références...), places d'urgence dans les crèches, **l'équipe du Relais vous propose des matinées « Ateliers jeux et rencontres »**

sur 11 communes du territoire, les mardis, jeudis, et vendredis matin. Accompagnées des enfants accueillis, c'est l'occasion pour les enfants et pour vous de vivre un moment collectif proposé par les animatrices. Le Relais Petite Enfance, c'est aussi, de l'information et de la formation pour mieux accueillir les enfants du territoire : groupes d'analyse des pratiques professionnelles, formations décentralisées, conférences, lieu ressources...

Comme chaque année, le Relais Petite Enfance vous propose son **agenda « création maison »** pour faciliter le suivi de vos plannings. Deux versions sont disponibles : papier et numérique. Réservez-le vite, en nous précisant la version souhaitée, au 02 43 20 42 00 ou petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr.



L'accueil collectif en crèche



La Communauté de communes propose deux crèches communautaires, une à **Montbizot**, l'autre à **Neuville-sur-Sarthe**. En 2022, les crèches ont accueilli 146 enfants de 2 mois à la veille de leurs 4 ans.

Ouvertes de 7h30 à 18h30, elles proposent différents types d'accueil :

► **Les accueils occasionnels** qui permettent aux enfants d'avoir un contact en dehors de la maison avec leurs pairs. Ces accueils nécessitent seulement une inscription et les familles réservent ensuite des temps d'accueil comme elles le souhaitent (de 1h par jour à 3 jours par semaine).



► **Les accueils de soutien** aux assistantes maternelles agréées : votre assistante maternelle ne prend pas les mêmes vacances que vous, vous pouvez faire une demande d'accueil en crèche...

► **Les accueils d'urgence** : votre mode d'accueil principal est momentanément indisponible (maladies, décès dans la famille), vous pouvez (sous réserve de justificatifs) bénéficier d'un accueil pour votre enfant. À noter que les contrats, sous réserve d'une validation en commission d'attribution, sont contractés pour un an en fonction des besoins de la famille.

IntraMuros, pour rester informé

Les P'tits Bouts du Maine sont présents sur l'application mobile IntraMuros pour communiquer avec vous, parents des crèches, parents employeurs d'une assistante maternelle et assistantes maternelles. Nous vous invitons donc à vous abonner à l'actualité du service en quelques clics pour recevoir les notifications et ne rien louper ! Pour s'abonner aux P'tits Bouts du Maine sur IntraMuros, **il convient de se rendre sur la page de Joué-l'Abbé** via l'outil de recherche des communes. Pourquoi Joué-l'Abbé ? Car c'est **sur cette commune que le siège de la Communauté de communes est implanté**. Il faut ensuite se rendre dans « Scolarité, jeunesse », en bas de la page d'accueil de la commune. Cliquez sur la petite cloche à droite des « P'tits Bouts du Maine » afin qu'elle devienne jaune, et le tour est joué !

Flashez pour télécharger



Le service petite enfance Les P'tits Bouts du Maine, c'est aussi...

► Un Lieu d'Accueil Enfant Parent

ouvert tous les vendredis matin de 9h à 11h30 à Ballon-Saint Mars (La Grange, rue de Lansac Ouest). Deux accueillantes (Maison des Projets et Communauté de communes) vous ouvrent un espace conçu pour l'accueil des jeunes enfants de 2 mois à 6 ans avec les adultes qui les accompagnent.

À partir du samedi 3 février 2024, le Lieu d'Accueil Enfant Parent sera ouvert en plus tous les premiers samedis du mois de 9h à 11h30 !

► **Des passerelles toute l'année les mercredis et les vacances scolaires**, pour accompagner les enfants de 2 ans et demi à 5 ans dans la transition crèche ou assistante maternelle vers l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

► **Des passerelles d'avril à juin** avec une majorité des écoles maternelles de notre territoire afin de favoriser une rentrée sereine pour tous.

► **Des temps forts** qui permettent aux enfants et à la famille de partager des temps d'ateliers, d'échanges, de chansons...



► **Une programmation culturelle** petite enfance avec trois propositions minimums dans l'année...

► **Des rencontres entre parents** en fonction de l'actualité ou des besoins exprimés...

... Mais c'est surtout ce que vous souhaitez en faire, l'équipe de professionnelles est à votre écoute au quotidien pour le faire vivre !

Économiques

les services de mobilité



En voiture, en bus, ou en train, **plusieurs services de mobilité** proposés par le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe et la Région Pays de la Loire vous permettent de vous déplacer sur le territoire et au-delà de manière économique et écologique. Tour d'horizon de ces services à votre disposition !

En voiture

Klaxit

Application de covoiturage pour les trajets du quotidien (travail, loisirs...), Klaxit met en relation conducteurs et passagers ayant le même trajet aux mêmes horaires. Le conducteur touche **2 € par passager** jusqu'à 20 km puis 0,10€/km jusqu'à 30 km ainsi qu'un **bonus de 100 €** offert une fois dix trajets réalisés. Le passager bénéficie, lui, de **dix trajets gratuits** et **paie ensuite 0,50 €** par trajet. Klaxit est téléchargeable gratuitement sur Google Play pour les utilisateurs de smartphones Android et sur App Store pour les utilisateurs d'iPhone. Plus d'infos sur klaxit.com.

À noter : Klaxit fusionnera début 2024 avec Blablacar Daily. À la clé de cette fusion ? Encore plus de trajets disponibles pour covoiturer ! Nous vous tiendrons informés de la mise à jour à effectuer en temps voulu.

Mouv'n Go

Service de location de voitures électriques, Mouv'n Go compte 23 stations disponibles en Sarthe dont deux en Maine Cœur de Sarthe : une à Ballon-Saint Mars et une à Saint-Jean-d'Assé, chacune équipée de deux voitures. Les voitures sont disponibles à la location tous les jours de 3h30 du matin à 0h30.

Les tarifs de location des voitures sont les suivants :

- De 30 min à 6 h : 9 €

- De 6h30 à 12 h : 14 €

- De 12h30 à 21 h : 19 €

Réservation en ligne sur mouvngo.clem.mobi et plus d'informations au **01 86 86 85 85** ou mouvngo.com.

Réso'Ap

Réso'Ap est une association soutenue par le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe qui propose un service d'accompagnement de transport solidaire à



destination des personnes en difficulté pour se déplacer en milieu rural (séniors, personnes à mobilité réduite, personnes sans voiture...). Ce service de transport, fonctionnant grâce à un réseau de bénévoles utilisant leur véhicule personnel, permet de se rendre à un rendez-vous médical, faire ses courses, visiter un proche ou encore passer un entretien d'embauche. Les bénévoles de Réso'Ap, défrayés de leurs frais kilométriques, assurent à la fois l'aller et le retour du trajet. Au-delà du

transport, ils proposent un accompagnement plus global pour aider les personnes à mettre leur manteau, monter dans la voiture, ranger leurs courses, etc...

Vous aimez venir en aide des autres et avez un petit peu de temps libre dans votre quotidien ? Réso'Ap recherche des bénévoles partout sur le territoire. Contactez l'association et rejoignez le réseau !

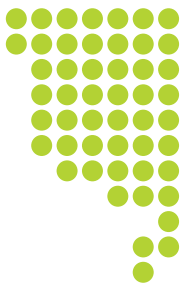
Plus d'informations et tarifs sur resoap.fr ou au **02 43 39 44 49**.



mouv'n GO

klaxit





et écologiques, en Maine Cœur de Sarthe

En bus

•Aléop

Le réseau régional de transport collectif interurbain Aléop dessert le territoire avec les **lignes de bus 210 et 211**. La ligne 210 Fresnay-sur-Sarthe / Le Mans propose des arrêts à Saint-Jean-d'Assé, Montbizot, Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Souillé et La Bazoge. La ligne 211 Marolles-les-Braults / Le Mans s'arrête, quant à elle, à Ballon-Saint Mars, Courceboeufs, Souigné-sous-Ballon, Joué-l'Abbé, Neuville-sur-Sarthe et Saint-Pavace.

Les lignes de bus sont en service du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 et le samedi de 8h à 19h30 (horaires variables suivant la ligne et la période scolaire). Plus d'informations sur les horaires de passage des bus, sur les tarifs et les abonnements, au **09 69 39 14 14** ou sur **aleop.paysdelaloire.fr**.

Bon à savoir Le Pôle métropolitain travaille actuellement à la mise en place d'une ligne de transport collectif « IllyGo », à titre expérimental en complément du réseau Aléop, sur le territoire à l'horizon 2025. Cette nouvelle ligne viendra renforcer ce nouveau service lancé début 2023 sur la Communauté de communes du Sud-Est Manceau.

En train

•Aléop

Le réseau régional de transport collectif interurbain Aléop dessert le territoire avec les **gares de Teillé, Montbizot, La Guierche et Neuville-sur-Sarthe** sur la ligne TER Caen / Alençon / Le Mans / Tours.

Bon à savoir

- Depuis septembre 2023, vous pouvez rejoindre facilement l'Hôpital du Mans et le tramway du réseau SETRAM grâce à la nouvelle halte ferroviaire Le Mans Hôpital-Université en seulement quelques minutes depuis les gares du territoire.
- En souscrivant à un abonnement Tutti illimité pour vous déplacer quotidiennement en TER en toute liberté, vous bénéficiez gratuitement d'un accès au réseau SETRAM (bus et tramway) du Mans. Par ailleurs, 50% du coût de votre abonnement (bus, tramway, train, abonnement à un service public de location de vélo) est pris en charge par votre employeur. Cette participation s'élève à 75% pour les employeurs du service public.

Plus d'informations sur les horaires de passage des trains, sur les tarifs et les abonnements, au **09 69 39 14 14** ou sur **aleop.paysdelaloire.fr**.



Aléop RÉGION
LA RÉGION VOUS TRANSPORTE PAYS
DE LA LOIRE



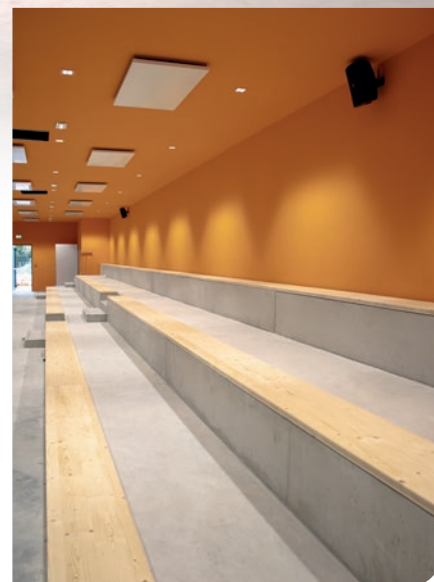
En vélo

La Communauté de communes a approuvé le 18 septembre dernier son schéma directeur des modes actifs pour favoriser le déploiement des mobilités douces comme le vélo (mais également la marche à pied, les rollers, la trottinette...) sur le territoire à travers des aménagements dédiés. De futures actions seront menées à partir de l'année prochaine. Rendez-vous dans le prochain numéro du Maine Cœur Actus en juin 2024 pour en savoir plus !

Salle de tennis de table communautaire : fin de chantier !

Entamés fin février dernier, les travaux de construction de la salle de tennis de table à Sainte-Jamme-sur-Sarthe se sont achevés neuf mois plus tard, fin novembre. D'une superficie de 1 085m² utilisables, la salle accueillera dès début 2024 les entraînements et réceptions en compétition du club Maine Cœur de Sarthe Tennis de Table.

Ce nouvel équipement permettra au club d'accueillir à terme 200 licenciés, le plaçant ainsi au second rang départemental et dans le top 10 régional !



Le chantier se termine !



Construit pour **un montant de 1 849 890 €HT** financés à 47% par l'État, la Région et le Département, le bâtiment est à énergie positive. Isolé en laine de bois avec bardage bois, il répond à des exigences quatre fois supérieures à la réglementation thermique en vigueur. Les 140 panneaux solaires positionnés sur son toit lui assurent une autonomie complète en électricité, avec vente du surplus sur le réseau électrique.



Tennis communautaire

Deux courts de tennis comme neufs



La Communauté de communes investit dans des infrastructures de qualité pour la pratique du sport sur le territoire !

C'est en ce sens qu'une **réfection du sol des deux courts extérieurs de tennis à Sainte-Jamme-sur-Sarthe** a eu lieu début octobre. L'ancienne surface en dure a laissé place à un nouveau revêtement composé d'une moquette aiguilletée recouverte de sable se rapprochant de la terre battue pour une meilleure expérience de jeu. Ce nouveau revêtement perméable permet par ailleurs de rejouer rapidement en cas de pluie.

Le coût de cette opération s'élève à 68 126€ dont 12 000 € sont subventionnés par la Fédération Française de Tennis.

Les 24 et 25 mai 2024

Notez-le !

Deux jours de sport à vivre sur le territoire

avec la Caravane Sarthe Terre de Jeux



La Caravane
Sarthe Terre de Jeux

S'INSTALLE CHEZ VOUS !
EN MAINE COEUR DE SARTHE

Complexe sportif, Neuville sur Sarthe
LE SAMEDI 25 MAI 2024
de 10h00 à 17h00

ACTIVITÉS SPORTIVES GRATUITES
ET OUVERTES À TOUS !

Plus d'infos :
02 52 19 21 10
sarthet@franceolympique.com

À J-72 de la cérémonie d'ouverture de Paris 2024, la Caravane Sarthe Terre de Jeux 2024 du Comité Départemental Olympique et Sportif s'installera au complexe sportif de Neuville-sur-Sarthe vendredi 24

et samedi 25 mai. Au sein d'un village sportif, les éducateurs des comités sportifs départementaux et des clubs du territoire vous feront découvrir différentes disciplines olympiques, dans un moment de convivialité !

La journée du vendredi sera dédiée aux écoles du territoire et celle du **samedi ouverte au grand public, de 10h à 17h**. La Caravane Sarthe Terre de Jeux 2024 est un événement **gratuit et ouvert à tous, quel que soit votre niveau**.



Seconde édition du Festival des associations

Chaleur et bonne humeur au rendez-vous !

C'est sous un grand soleil que s'est tenue la seconde édition du Festival des associations en Maine Cœur de Sarthe, coorganisé avec la Maison des Projets, samedi 9 septembre à la Fonderie d'Antoigné, à Sainte-Jamme-sur-Sarthe. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu venir à la

rencontre des associations du territoire installées au sein du village associatif. Roller, taekwondo, danse en ligne, beatbox, tennis de table, boxe française, et judo, étaient au programme des démonstrations qui se sont tenues sur la scène centrale afin d'éveiller la curiosité des petits comme des grands.

Dans le prolongement du village associatif, un Festival Zéro Déchet était également organisé par la Communauté de communes et Le Pays du Mans où différents intervenants sont venus sensibiliser le public à la nécessité de réduire nos déchets autour des « 5R » :



refuser, réduire, réutiliser, redonner à la terre et recycler. Une animation « **vélo à smoothie** » était proposée au public avec pour but de transformer en smoothie des fruits récupérés ou abîmés grâce à un mixeur fonctionnant en pédalant et de partager le smoothie tous ensemble en fin d'après-midi.

Une fois la fin de journée arrivée, le village associatif a laissé place à une soirée festive, nouveauté de cette année, où quatre représentations se sont succédé pour le plaisir de

tous : concert de jazz et bossa nova par le groupe Lush Life, déambulation festive et spectacle de cirque par la compagnie Mimulus, et concert de rock par le groupe local **Pas Le Vendredi**. Une belle manière de clôturer le Festival des associations !



Nous vous donnons d'ores et déjà **rendez-vous l'année prochaine samedi 7 septembre 2024** pour un nouveau Festival des associations en Maine Cœur de Sarthe !

La 2^e édition du Festival des associations en quelques chiffres

- 1 200 visiteurs accueillis sur la journée et la soirée
- 71 stands sur le village associatif
- 36°C au plus chaud de la journée
- 15 kg de fruits de fruits récupérés ou abîmés transformés en smoothie
- 4 représentations : 2 spectacles et 2 concerts
- 200 bénévoles, salariés et intervenants mobilisés pour faire vivre l'événement

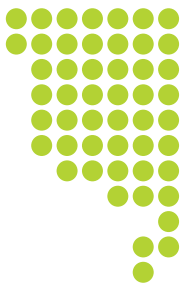
Forum des familles

Une belle journée pleine d'activités au cœur du « village »



Pour sa deuxième édition, le Forum des familles organisé conjointement avec la Maison des Projets le 14 octobre dernier à la salle des fêtes de Saint-Jean-d'Assé, avait pour thème « **Il faut tout un village pour élever un enfant** ». Tout au long de la journée, les familles du territoire ont pu participer à des animations proposées dans les différentes maisons du village : séances de contes, ateliers cuisine, atelier de lutherie

sauvage, atelier créatif floral, espace ludisport. Une maison ressource était également installée pour informer et accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité. La journée s'est terminée en gourmandise autour d'un goûter issu des ateliers cuisine et dans la bonne humeur autour d'un spectacle pour tous performé par la compagnie Messieurs Messieurs.



Elle est partenaire de la Com'com...

La Maison des Projets

Action de solidarité auprès de l'Épicerie Solidaire « La Grange »

Dans le cadre de la Fête de la patate, l'Association Fêtes et Loisirs de Souillé a planté des pommes de terre sur un terrain communal, dont une récolte avec vente sur place a été organisée le samedi 9 septembre par des bénévoles et salariés de la Maison des Projets. **Au total, ce ne sont pas moins de 1 400 kg de pommes de terre qui ont été vendues pour la somme de 1000€, reversée en totalité à l'Épicerie Solidaire.** Une belle action de solidarité !



Pour poursuivre le soutien à l'Épicerie, n'hésitez pas à consulter la campagne de financement en cours en flashant ce QR Code.



Pour contacter la MDP :
Tél. : 02 43 27 36 77
accueil@maisondesprojets.fr

Le conseil d'administration et toute l'équipe de la Maison des Projets vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2024 !

Accueil de jeunes Tchèques dans le cadre de l'échange Erasmus

Suite au séjour des 18 jeunes de la Maison des Projets à Kromeriz, en République tchèque, avec le centre social Klubicko en août, les jeunes tchèques ont découvert notre territoire cet automne. Les 36 jeunes réunis ont travaillé pendant une semaine sur leurs objectifs européens et ont découvert Le Mans, le circuit des 24 Heures, et la gastronomie française. La semaine s'est achevée par une soirée interculturelle conviviale rassemblant les jeunes, les familles, et nos élus. De beaux moments partagés rappelant l'importance du lien entre les nations et les peuples.



Premier bassin éducatif de nage en Sarthe !

Face au constat qu'aujourd'hui en France environ 50% des enfants entrant en classe de 6e ne savent pas nager, la Maison des Projets, en partenariat avec la Communauté de communes, a installé un bassin éducatif de nage à Joué-l'Abbé de début juillet à fin octobre. Tout au long de l'été et en début d'automne différents créneaux étaient proposés pour tous les publics : bébé-nageurs, accueils de loisirs, écoles, adultes et seniors. **Au total 662 personnes ont été accueillies durant la saison estivale au bassin éducatif de nage** pour apprendre à nager, lutter contre l'aquaphobie, ou faire de l'aquagym, avec, pour chacun, des progrès considérables effectués.



Tri des biodéchets

Le compostage, meilleure solution pour traiter les biodéchets

À compter du 1^{er} janvier 2024, la loi Agec (anti-gaspillage pour une économie circulaire) oblige les collectivités à proposer **une solution de collecte pour tout producteur de biodéchets** (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...). C'est dans ce cadre qu'une étude menée par le cabinet Atlance est actuellement en cours afin de définir quelle solution sera la plus adaptée à notre territoire, pour une application au premier semestre 2024. Aujourd'hui, les biodéchets présents dans votre sac vert partent à l'incinération chez Syner'val, le centre de valorisation énergétique des déchets, au Mans. Composés à 90% d'eau, les incinérer revient alors à brûler de l'eau, et ceci à un coût élevé : 300€ la tonne, facturée à la Communauté de communes

et répercutée sur votre redevance ordures ménagères. Toutefois nous ne partons pas de zéro puisque le diagnostic réalisé par le cabinet Atlance montre que nos sacs verts contiennent 25% de biodéchets contre 35% en moyenne au niveau national. Cette performance est l'effet positif des 2 800 foyers qui trient déjà systématiquement les biodéchets (source : enquête janvier 2023). Mais des efforts restent à faire... pour cela mobilisons-nous tous ! En 2022, 2 637 tonnes d'ordures ménagères provenant de notre territoire ont été incinérées chez Synerval, dont 660 tonnes de biodéchets. Retirer ces derniers de notre sac vert en les mettant à la place au composteur apparaît donc comme une solution



plus économique et plus écologique ! Pour pratiquer le compostage chez soi, la Communauté de communes vous accompagne en mettant à votre disposition gratuitement un composteur par foyer. Vous pouvez en faire la demande sur notre site

internet mainecoeurdesarthe.fr, rubrique « Protéger son environnement », puis « Le compostage individuel ». Le composteur vous sera alors remis en mains propres à l'issue d'une réunion d'information sur les techniques de compostage.

Installation de composteurs au collège Jean Rostand de Sainte-Jamme-sur-Sarthe

En novembre dernier, la Communauté de communes a équipé le restaurant scolaire du collège de Sainte-Jamme-sur-Sarthe en composteurs. Cette installation permet depuis à l'établissement d'écarter les biodéchets issus des 450 couverts servis

quotidiennement au self. Ceci grâce à une table de tri mise en place sur l'espace de dépôt des plateaux d'après déjeuner, afin de séparer les ordures ménagères non recyclables, les emballages recyclables, et les biodéchets. Déjà engagé dans une



La table de tri dans le restaurant scolaire permettant de trier les déchets



Présentation et explication du fonctionnement des composteurs à l'équipe du collège

démarche de sensibilisation des élèves au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets, l'utilisation de composteurs permet au collège d'aller plus loin en redonnant à la terre ce qui peut l'être. Aujourd'hui le restaurant scolaire de l'établissement ne collecte que 30g de restes par assiette, quand la moyenne nationale est autour de 115g.

Ce retour assiette, additionné aux épluchures issues de la préparation, sera ainsi écarté du service de collecte des déchets ménagers. Cela représente sept tonnes de biodéchets par an qui alimenteront les composteurs. À terme, le compost issu des biodéchets du restaurant scolaire sera utilisé dans un jardin pédagogique créé au sein du collège.



PERMANENCES POUR LA DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE / 2024

Ballon-Saint Mars / Mairie		
Mercredi 3 Janvier	9h/12h	
Vendredi 5 Janvier		15h/19h
Samedi 6 Janvier	9h/12h	
Mercredi 10 Janvier	9h/12h	
Vendredi 12 Janvier		15h/19h
Samedi 13 Janvier	9h/12h	
Courseboeufs / Mairie (salle du Conseil)		
Vendredi 12 Janvier		16h30/18h30
Samedi 13 Janvier	10h/12h	
Vendredi 19 Janvier		16h30/18h30
Samedi 20 Janvier	10h/12h	
Joué-l'Abbé / Mairie (Salle des associations)		
Mercredi 3 Janvier	9h/12h30	16h/19h
Samedi 6 Janvier	9h/12h	
Lundi 8 Janvier		16h30/18h30
La Bazoge / Maison des asso. Espace G. Sand		
Vendredi 5 Janvier	9h/12h	14h/19h
Samedi 6 Janvier	9h/12h30	
Lundi 8 Janvier		14h/19h
Mercredi 10 Janvier	9h/12h	
La Guierche / Mairie (salle du Conseil)		
Mardi 2 Janvier	9h/12h	14h/18h
Jeudi 4 Janvier		13h30/18h
Dimanche 7 Janvier	9h/12h	
Mercredi 10 Janvier	9h/12h	
Samedi 13 Janvier	9h/12h	

Montbizot / Mairie (salle du Conseil)		
Mercredi 3 Janvier	9h/12h	
Samedi 6 Janvier	9h/12h	
Mercredi 10 Janvier		17h/19h30
Samedi 13 Janvier	9h/12h	
Neuville-sur-Sarthe / Maison des loisirs		
Mercredi 3 Janvier	9h/12h	
Vendredi 5 Janvier		15h30/19h
Lundi 8 Janvier	8h30/12h	
Vendredi 12 Janvier		15h30/19h
Samedi 13 Janvier	9h/12h	
Saint-Jean-d'Assé / Salle communale (29 rue principale)		
Samedi 6 Janvier	9h/12h30	
Lundi 8 Janvier	9h/12h30	
Mardi 9 Janvier	9h/12h30	
Mercredi 10 Janvier	9h/12h30	
Jeudi 11 Janvier		16h/19h
Vendredi 12 Janvier		14h/17h
Saint-Pavace / Mairie (salle des asso.)		
Samedi 6 Janvier	9h30/12h30	
Lundi 8 Janvier	9h/12h	16h/19h
Mardi 9 Janvier	9h/12h	16h/19h
Mercredi 10 Janvier	9h/12h	
Jeudi 11 Janvier	9h/12h	16h/19h
Vendredi 12 Janvier	9h/12h	16h/19h
Samedi 13 Janvier	9h30/12h30	

Ste-Jamme-sur-Sarthe / Mairie (salle du Conseil)		
Vendredi 5 Janvier	9h/12h	16h/19h
Samedi 6 Janvier	9h/13h	
Lundi 8 Janvier	9h/12h	16h/19h
Mercredi 10 Janvier	9h/12h	17h/19h
Samedi 13 Janvier	9h/12h	
Souillé / Mairie		
Vendredi 5 Janvier		16h/19h
Samedi 6 Janvier	9h30/12h	
Mercredi 10 Janvier		16h/19h
Samedi 13 Janvier	9h30/12h30	
Souigné-sous-Ballon / Mairie (salle du Conseil)		
Vendredi 5 Janvier	9h/12h	
Samedi 6 Janvier	9h/12h	
Mardi 9 Janvier		14h/18h
Vendredi 12 Janvier		14h/18h
Samedi 13 Janvier	9h/12h	
Lundi 15 Janvier	9h/12h	
Mercredi 17 Janvier	9h/12h	
Teillé / Mairie (salle du Conseil)		
Vendredi 12 Janvier		16h/18h
Samedi 13 Janvier	10h/12h	
Lundi 15 Janvier	9h/11h	

Dépôt du verre dans les points d'apport volontaire : soyons civiques !



Depuis avril 2022, la collecte du verre s'effectue sur l'ensemble du territoire en PAV (points d'apport volontaire) dans des conteneurs aériens, semi-enterrés, et enterrés. Afin de préserver au mieux la tranquillité des riverains habitant à proximité des PAV, la Communauté de communes souhaite rappeler à tous quelques règles essentielles lorsqu'on vient déposer son verre :

- Le dépôt est à effectuer en journée, entre 8h et 22h, les communes pouvant choisir des horaires plus restrictifs.
- Il convient de couper le moteur de son véhicule lors du stationnement le temps de déposer ses contenants en verre.
- Seuls les contenants en verre sont à déposer dans les PAV et rien ne doit être laissé au pied des conteneurs. Les

autres déchets sont collectés à votre domicile. Les ordures ménagères en sac vert toutes les semaines et les emballages recyclables dans votre bac à couvercle jaune tous les quinze jours. Abandonner ses déchets dans la rue c'est 135€ d'amende à régler dans les 45 jours, et 375€ au-delà.

Ces règles sont retranscrites dans le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés, voté par la Communauté de communes en date du 26 juin 2023. Le règlement est consultable sur le site internet de la collectivité rubrique « Protéger son environnement », puis « Gérer ses déchets ». Un affichage rappelant ces règles sera, par ailleurs, apposé très prochainement sur les différents conteneurs. Ensemble restons civiques ! Retrouvez la liste de l'ensemble des PAV sur le territoire en flashant le QR code :



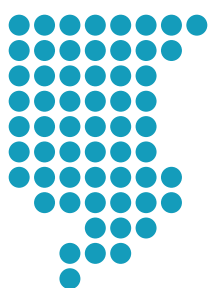
La Communauté de communes organise une visite du centre de tri Valorpôle 72

Jeudi 2 mai 2024

Départ à 9h de Ballon-Saint Mars (place du Champ de Foire), retour à 12h. Transport en bus assuré par la Communauté de communes.

Inscription obligatoire :

02 43 27 37 20 ou
nicolas.letourmy@mainecoeurdesarthe.fr



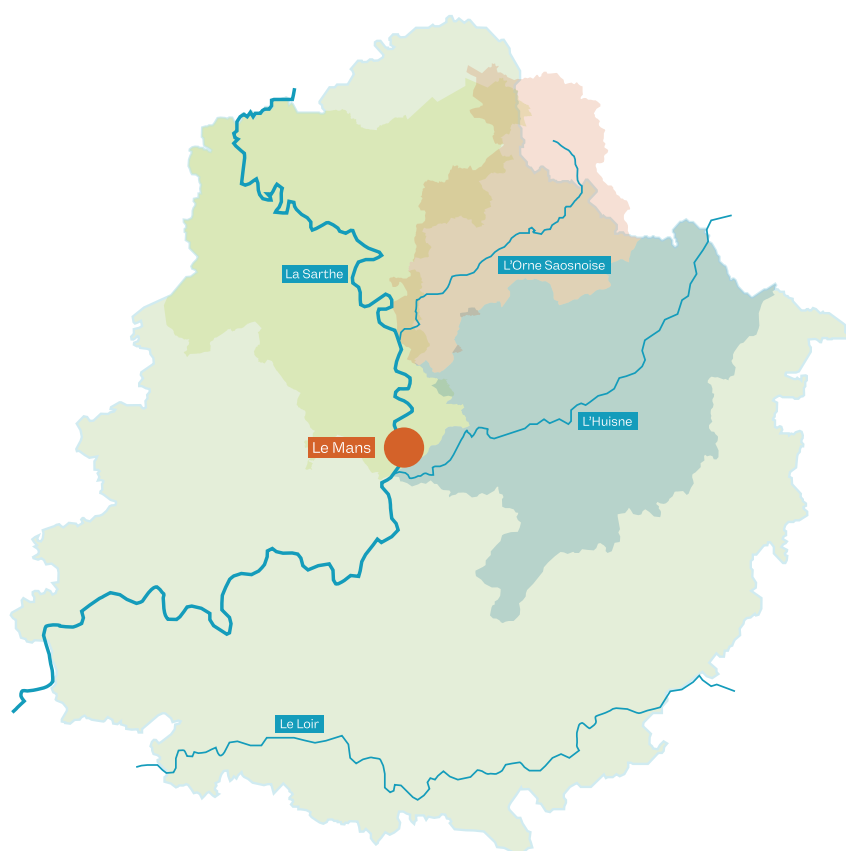
Zoom sur la GEMAPI, une c

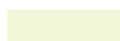
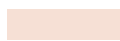


Acronyme signifiant GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, la GEMAPI est une compétence confiée par la loi NOTRe de 2015 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) aux intercommunalités depuis le 1er janvier 2018. Son objectif est d'assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau à travers différents champs d'actions, à savoir :

- **Prévenir** les inondations en surveillant et entretenant régulièrement les cours d'eau et ouvrages hydrauliques.
- **Intervenir** pour rétablir la fonctionnalité naturelle des cours d'eau.
- **Protéger** les biens et les personnes.
- **Préserver** les écosystèmes aquatiques.

Compétence confiée relativement récemment aux intercommunalités, la **GEMAPI** se structure sur le territoire au fil de l'eau. Celle-ci est aujourd'hui déléguée à trois syndicats mixtes sur son volet « gestion des milieux aquatiques ». Ces syndicats sont tous établis sur plusieurs communautés de communes, les frontières hydrographiques n'étant pas les mêmes que les frontières administratives des collectivités. Pour appliquer efficacement la compétence, la Communauté de communes finance les syndicats par une taxe GEMAPI incluse dans la taxe foncière payée par les propriétaires de biens immobiliers. Levée pour la première fois en 2023, la taxe GEMAPI représente 56 000€ cette année.



-  Syndicat mixte du Bassin versant de la Sarthe Amont
-  Syndicat mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise
-  Syndicat mixte du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe

Les syndicats chargés de la gestion des milieux aquatiques

Créé en 1978, bien en amont de la prise de compétence GEMAPI par la collectivité, d'une volonté des communes riveraines du bassin de l'Orne Saosnoise d'appréhender ensemble la gestion de la rivière, **le Syndicat mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise** agit sur la rivière du même nom et ses cours d'eau attenants. Son périmètre d'action comprend, sur notre territoire, les communes de Ballon-Saint Mars, Joué-l'Abbé, La Guierche, Montbizot, Soulligné-sous-Ballon, et Teillé. Présent sur 43 communes au total, le Syndicat du Bassin de l'Orne Saosnoise travaille sur un bassin d'une superficie de 500km².



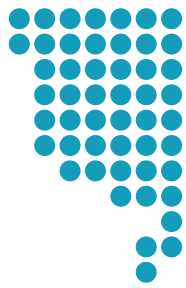
Le Syndicat mixte du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe,

installé en 2020, assure le suivi et l'entretien de l'Huisne et des cours d'eau composant son bassin. Présent sur 75 communes représentant 1045km² de bassin, son périmètre couvre en Maine Cœur de Sarthe les communes de Ballon-Saint Mars, Courceboeufs, Neuville-sur-Sarthe et Soulligné-sous-Ballon.



Dernier en date ayant vu le jour fin 2022, **le Syndicat mixte du Bassin versant de la Sarthe Amont** est chargé d'assurer le suivi de la Sarthe et des cours d'eau composant son bassin, étendu sur 988 km², en amont du Mans. Composé de 88 communes, il est présent sur La Bazoge, La Guierche, Montbizot, Neuville-sur-Sarthe, Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Saint-Jean-d'Assé, Saint-Pavace, Soulligné-sous-Ballon et Teillé.





compétence communautaire



La prévention des inondations sur le territoire

Le volet « prévention des inondations » de la compétence GEMAPI peut être assuré par un syndicat de gestion de rivière ou par la Communauté de communes elle-même, sa délégation étant optionnelle. Sur notre territoire, seul le Syndicat mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise organise ce volet de la compétence, ainsi la Communauté de communes reste organisatrice de la prévention sur les autres bassins.

C'est en ce sens, que la collectivité mène, aux côtés de Le Mans Métropole, une étude de réduction de la vulnérabilité aux inondations sur Saint-Pavace, confiée au bureau d'études OSGAPI.

À la suite d'une phase de repérage des habitations vulnérables, le bureau d'études contacte à présent les propriétaires concernés afin de leur proposer un diagnostic de vulnérabilité pour de futurs travaux de préservation subventionnables à hauteur de 80%.

Les travaux de prévention réalisés à la suite des inondations de juin 2018 à Soulligné-sous-Ballon

Les 9 et 11 juin 2018 de violentes pluies orageuses s'abattent sur la Sarthe et de nombreuses communes, dont plusieurs du territoire, se retrouvent inondées. C'est le cas de Soulligné-sous-Ballon, l'une des plus touchées avec des milliers de mètres cubes d'eau dévalant sa Grande rue, un ruisseau, l'Aulnay, devenu un torrent faisant monter le niveau d'eau jusqu'à 1,40m dans la cuvette du bourg et dans certaines habitations. Au total une quinzaine de maisons sont inondées impactant 45 personnes. Afin de ne pas revivre un tel cauchemar, le Syndicat du Bassin de l'Orne Saosnoise a accompagné depuis 2018 la commune de Soulligné-sous-Ballon dans l'élaboration d'un plan d'action dont les travaux ont été inaugurés l'été dernier. Ce plan d'action consistait dans un premier temps à réaliser une étude pour comprendre ce qui s'est

passé et définir les facteurs aggravants. De cette étude des actions prioritaires ont été dégagées pour atténuer les risques sur les biens et protéger la population.

Dans un second temps, un programme de travaux a été élaboré et mis œuvre. Il comprenait :

- Une recharge en cailloux du fond de l'Aulnay pour privilégier les débordements naturels du cours d'eau en zone rurale afin d'atténuer la montée des eaux en zone urbaine.
- La modification des ouvrages routiers sous-dimensionnés ;
- Un abaissement de la digue d'un moulin ;
- Des plantations de haies en bordure de parcelles agricoles sur des zones de ruissellement ;
- Des créations et aménagements de fossés et zones tampons afin de réduire les écoulements ;

• Grâce au Fonds Barnier, la démolition de 3 habitations qui empêchait l'eau de s'évacuer. La maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux a été

répartie entre la commune de Soulligné-sous-Ballon, le Département de la Sarthe et le Syndicat mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise, selon les compétences de chacun.



Joyeuses fêtes de fin d'année !



Décorations de Noël à Souillé